



AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE MÉRITE DU BARREAU DE L'OUTAOUAIS 2021

Gatineau le 16 septembre 2021

Le Mérite du Barreau de l'Outaouais est attribué annuellement à un membre du Barreau de l'Outaouais pour souligner la qualité exceptionnelle de son parcours professionnel, son engagement et la réussite dans l'exercice de ses fonctions.

Critères de sélection

Le récipiendaire du Mérite du Barreau de l'Outaouais doit remplir les critères suivants :

- être ou avoir été membre du Barreau de l'Outaouais;
- ses réalisations, ses qualités intellectuelles et sa probité sont telles qu'il est reconnu par le Barreau de l'Outaouais, ses membres et la communauté juridique outaouaise comme étant ou ayant été un professionnel de droit ou un juriste de grande envergure;
- sa contribution à la profession juridique, sa réputation ou son implication dans la société en général est ou a été considérée comme exceptionnelle.

Soumettre une candidature

Toute personne qui désire présenter une candidature doit faire parvenir un dossier de candidature à Me Jean Lazure, bâtonnier, par l'un ou l'autre des moyens suivants, **avant le 16h00 le 15 octobre 2021** :

(1) Par courriel, à l'adresse suivante : batonnier@barreauoutaouais.qc.ca

OU

(2) Par courrier, dans une enveloppe scellée, à l'adresse suivante :

*Me Jean Lazure, bâtonnier
Barreau de l'Outaouais
Palais de justice de Gatineau
17, rue Laurier, Gatineau, Québec, J8X 4C1*

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

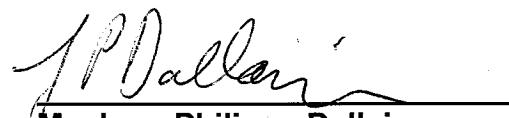
- une lettre de présentation;
- une description de la carrière et des activités du candidat;
- au moins cinq signatures d'appui de membres en règle du Barreau de l'Outaouais.

Comité du Mérite du Barreau de l'Outaouais

Les dossiers de candidature seront examinés par le Comité du Mérite du Barreau de l'Outaouais. Le comité est composé du bâtonnier, Me Jean Lazure, de la première conseillère, Me Geneviève Blais, de la bâtonnière sortante, Me Caroline Montpetit, de notre dernière récipiendaire, Me Rosemarie Millar, ainsi que de Mes François Lacasse et Benoît Pelletier.

Remise du mérite

Il est prévu que le mérite soit remis au récipiendaire, le cas échéant, le 3 décembre 2021 lors du banquet annuel du Barreau de l'Outaouais.



Me Jean-Philippe Dallaire
Secrétaire-trésorier
Barreau de l'Outaouais